

Globalisation et inégalités dans les pays émergents Les cas de l'Inde et de la Chine

Pierre-Noël Giraud, Jean-François Huchet et Joël Ruet

Les concepts d'individus compétitifs et protégés, et d'acteurs capitalistes nomades et sédentaires, proposés par Pierre-Noël Giraud¹, permettent d'analyser la dynamique des inégalités induites par le processus de globalisation en cours dans les pays émergents. Les « nomades » sont des sociétés – de l'entrepreneur individuel aux firmes en voie de globalisation – qui créent des rapports de coopération et/ou de compétition entre individus de différents pays – que nous appellerons territoires. Les firmes sédentaires font la même chose, mais uniquement à l'intérieur d'un seul territoire.

Au sein d'un territoire soumis à un processus d'ouverture et mis en compétition avec d'autres territoires par des acteurs nomades, on peut distinguer dans la population active deux groupes d'individus, les compétitifs et les protégés. Les compétitifs sont ceux que les nomades mettent en compétition directe avec des individus situés dans d'autres territoires. Ils sont engagés dans la production de biens et de services internationalement échangeables, et ne peuvent conserver leur emploi que s'ils sont compétitifs sur le marché mondial. Les protégés sont mis en compétition, parfois de façon extrêmement sévère, par des firmes sédentaires au sein d'un même territoire. Ils ne sont en compétition qu'entre eux dans la production de biens et services d'usage local.

Ces définitions posées, nous formons l'hypothèse que le premier facteur d'analyse des inégalités concerne l'évolution relative des revenus moyens, d'une part, du

1 Pierre-Noël Giraud, « Comment la globalisation façonne le monde ? », *Politique étrangère*, 4, 2006.

groupe des compétitifs qui affrontent et tirent parti de la globalisation, et, d'autre part, du groupe des protégés. Cette évolution dépend de trois dynamiques liées entre elles : la croissance numérique et l'enrichissement du groupe des compétitifs – en fonction de leur compétitivité relative sur le marché mondial –, la croissance endogène au sein du groupe des protégés et l'articulation entre les deux groupes, en particulier la part des revenus que les compétitifs sont contraints ou acceptent de dépenser en biens et services locaux.

La deuxième dimension de l'évolution des inégalités est la manière dont les gains moyens sont répartis au sein de chaque groupe, en fonction du niveau de formation et de compétence, ainsi que des positions de monopole qu'ont pu acquérir certains individus ou collectifs. De nombreuses compétences, en particulier le travail non qualifié, étant utilisables dans chaque groupe, les marchés du travail font bien évidemment « s'interpénétrer » la distribution des revenus des compétitifs et des protégés. Certains protégés – les plus qualifiés – sont tirés vers le haut par l'augmentation rapide des revenus des compétitifs les plus qualifiés. Certains compétitifs, en particulier les moins qualifiés, sont tirés vers le bas par l'existence d'une énorme masse de travail non qualifié dans les zones rurales et dans l'informel urbain.

La forme finale de la distribution des revenus, qui mesure les inégalités sociales, dépend donc d'une part, de l'intensité des mécanismes d'entraînement du revenu moyen des protégés par celui des compétitifs et, d'autre part, du fonctionnement des marchés des biens et facteurs de production. Ce sont eux qui répartissent la croissance de la richesse entre groupes et au sein des groupes. Leurs imperfections peuvent avoir des causes économiques classiques, mais aussi sociales, comme les problèmes de langue ou de discriminations d'origine diverse – étatique, sociale, religieuse ou culturelle – ; elles entravent un fonctionnement « libre » des marchés.

La troisième dimension à prendre en compte pour comprendre la dynamique des inégalités est géographique. Les entraves juridiques ainsi que les coûts de la mobilité des personnes et des biens et services – qui dépendent des infrastructures de communication – fragmentent les marchés, tant du travail que des biens, et jouent un rôle important dans la diffusion spatiale de la richesse des compétitifs, entre eux et vers les protégés. Il existe ainsi des inégalités entre provinces, entre villes et campagnes, mais aussi au sein même des villes « globales ». C'est ce qui explique, par exemple, la préférence farouche des urbains pauvres pour le bidonville au cœur de la cité plutôt que pour la cité-dortoir à trente kilomètres du centre. Ils sont, en ville, beaucoup plus susceptibles de capter une part des revenus de leurs voisins compétitifs parce qu'ils en sont plus proches.

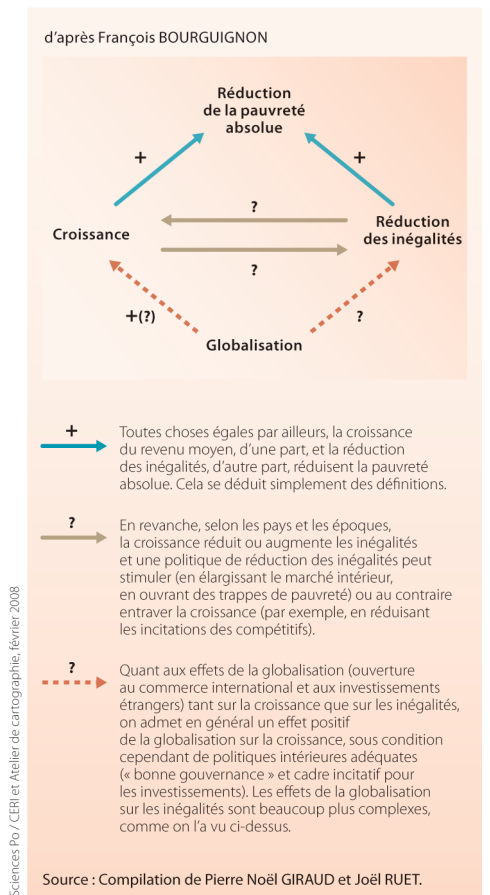
Les États et leurs institutions locales agissent de multiples façons sur ces dynamiques en interaction qui concourent à la réduction ou à l'aggravation des inégalités : par la réglementation du fonctionnement des marchés, en stimulant la concentration en leur sein, de manière à améliorer leur compétitivité, en

favorisant les nomades nationaux ; par la fourniture de biens publics (recherche, formation, santé, infrastructures de communication) ; par des transferts purs (allocations familiales, indemnisation de chômage, etc).

Les imperfections de marché sont omniprésentes et les interventions des États ont des motivations politiques non réductibles à une rationalité purement économique. Il est donc illusoire de prétendre établir des « lois économiques générales » de l'évolution des inégalités ou même des lois valables uniquement pour un sous-groupe tel que les pays émergents en rattrapage rapide. À des degrés variables au sein d'un territoire et entre territoires, les imperfections de marché sont très présentes tant dans les dynamiques de concentration de la richesse (rendements d'échelle croissants, rentes de monopole, économies d'agglomération, etc.) que dans celles de sa diffusion (mobilité et substituabilité des facteurs de production et des biens et services, externalités liées à la diffusion des connaissances, etc). Par ailleurs, les États n'interviennent pas en fonction d'un objectif seulement économique, par exemple, la maximisation de la vitesse du rattrapage des pays riches (la croissance maximale du PIB par tête) ou la réduction maximum de l'indice de pauvreté absolue. Les objectifs sont plus proprement politiques et dépendent eux-mêmes de facteurs historiques et sociaux, tels que la plus ou moins grande « tolérance » sociétale aux inégalités internes.

En bref, les dynamiques élémentaires de création, de concentration et de diffusion de la richesse, engendrées par la globalisation et politiquement influencées par les États, commencent à être bien connues. Rien de général ne se dégage toutefois pour l'ensemble des pays émergents, du fait de la complexité du tressage de ces dynamiques, qui agissent sur un substrat géographique, sociétal et humain façonné par l'histoire de chaque pays. La question ne peut être traitée de manière approfondie que par des études de cas. Compte tenu de leur population et des types de rattrapage dans lesquelles les deux pays se sont engagés, ce qui se passe en Inde et en Chine du point de vue des inégalités a d'importantes conséquences économiques pour le reste du monde, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour l'Afrique du Sud ni même pour le Brésil.

figure 99 : Le triangle croissance / inégalité / pauvreté



Croissance, inégalités, pauvreté dans les pays pauvres et émergents

Pour prendre simplement la mesure de la diversité empirique des pays émergents, quelques données extraites du rapport 2007 de la Banque mondiale sur les indicateurs de développement seront ici commentées. Cette synthèse des évolutions du revenu par tête, des inégalités et du taux de pauvreté absolue depuis le début des années 1980 d'une soixantaine de pays pauvres et émergents a pour cadre conceptuel le triangle « croissance-inégalité-pauvreté » popularisé par François Bourguignon. La figure 99 illustre de façon simplifiée la complexité des enchaînements allant de la globalisation à l'objectif désormais central des politiques de développement, la réduction de la pauvreté absolue.

On constate dans le tableau 8 une grande dispersion des coefficients de Gini des revenus au sein des pays émergents. De manière générale, les inégalités sociales sont plus faibles en Asie qu'en Amérique latine et en Afrique, à l'exception de la Chine qui a rejoint au cours des quinze dernières années le niveau d'inégalité d'un certain nombre de pays latino-américains, alors qu'elle partait d'un coefficient de Gini à peine supérieur à 30, à l'époque, très proche de celui de l'Inde.

Quelques grandes tendances se dégagent du rapport de la Banque mondiale. Du début des années 1980 à 2004, on constate que :

- le taux de pauvreté absolue a été fortement réduit en Asie de l'Est, plus modérément en Asie du Sud ; il diminue même en Afrique subsaharienne à partir de 1996, mais s'accroît entre 1990 et 2004 en raison de la croissance démographique ;
- parmi les trente-six pays de l'échantillon qui ont connu une croissance du revenu moyen par tête, vingt-six ont aussi connu une croissance des inégalités ;
- dans au moins six d'entre eux, la croissance du revenu par tête aurait dû réduire la pauvreté, mais l'accroissement des inégalités l'a emporté et la pauvreté a finalement augmenté ;
- les inégalités ont augmenté dans vingt des vingt-trois pays où le revenu moyen par tête a diminué ;
- presque un quart des pays font cependant exception à la croissance des inégalités, avec dix pays où le revenu moyen a augmenté et les inégalités ont baissé, et même des pays où les inégalités se sont réduites malgré la baisse du revenu moyen.

Pour l'Inde et la Chine qui font partie de cet échantillon, voici quelques données complémentaires. La croissance, particulièrement en Chine, a de façon spectaculaire réduit le taux de pauvreté absolue et le nombre des pauvres. Cependant, nous

tableau 8 : Croissance, pauvreté, inégalité dans un échantillon de pays émergents et pauvres, 1981-2004

Ginis des revenus			
Pakistan (2002)	30.6	Chili (2003)	54.9
Indonésie (2002)	34.3	Brésil (2004)	57
Viêtnam (2004)	34.4	Afrique du Sud (2000)	57.8
Inde (2004)	36.8	Norvège (2000)	25.8
Russie (2002)	39.9	Allemagne (2000)	28.3
Mexique (2004)	46.1	Corée (1998)	31.6
Chine (2004)	46.9	France (1995)	32.7

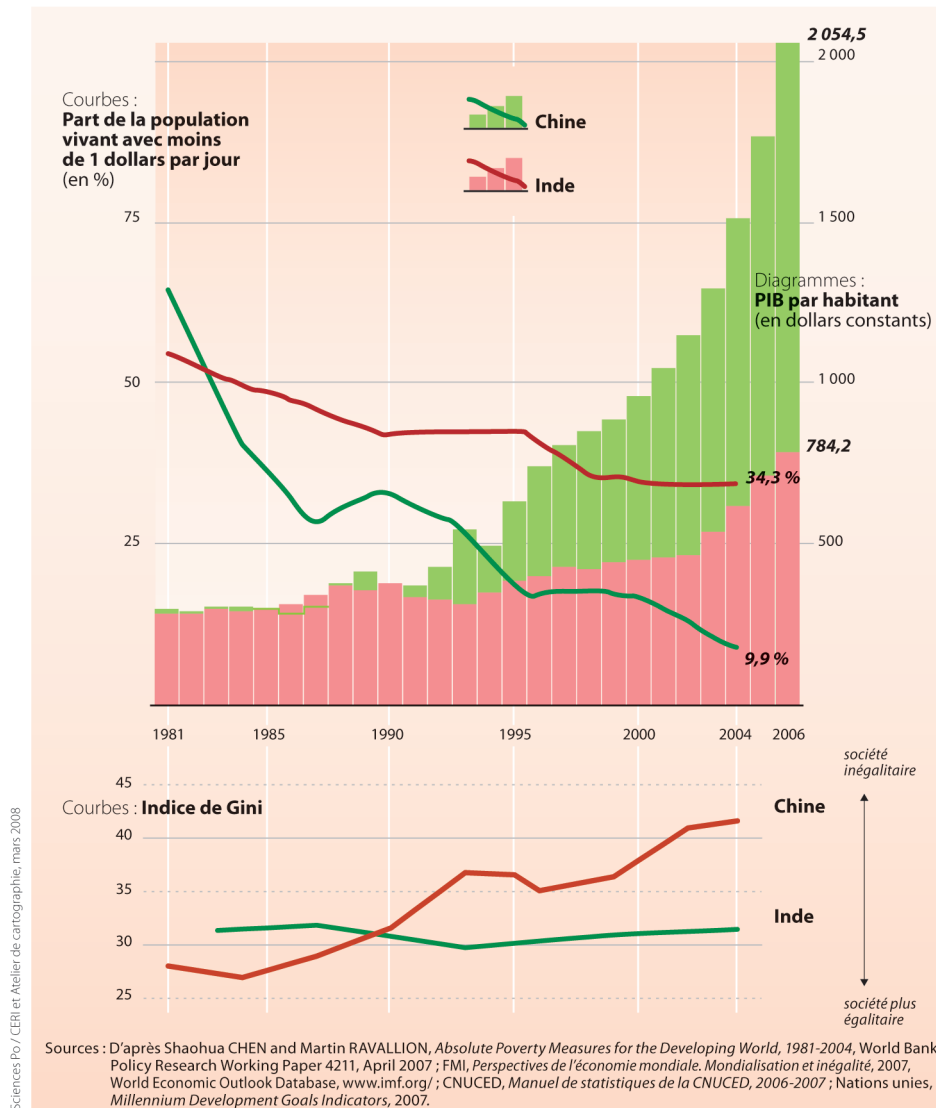
allons le voir plus en détail, cette croissance s'est accompagnée d'une augmentation parfois rapide des inégalités. La réduction de la pauvreté absolue n'a pas été aussi forte qu'elle aurait pu l'être si les bénéfices de la croissance de rattrapage avaient été plus uniformément répartis, sauf évidemment à penser que l'accroissement des inégalités est elle-même une condition de la croissance très rapide des revenus des compétitifs. En Chine comme en Inde, les inégalités entre provinces ou États fédérés ont augmenté. Comment s'articule dans les deux pays le legs des périodes socialistes et développementalistes, avec le jeu des firmes nomades et sédentaires et des États dans la globalisation actuelle, et pour quels résultats ?

La Chine

L'héritage de la période maoïste

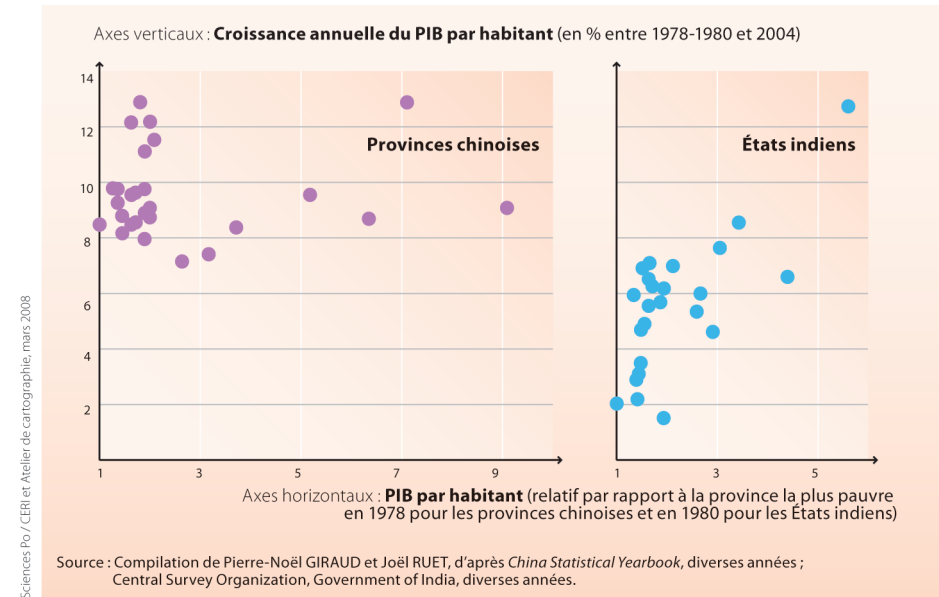
Au moment où la Chine s'engage en 1978 dans les « réformes » et s'ouvre à la globalisation économique dont elle va devenir un acteur majeur, l'héritage de la période maoïste est le suivant : un parti-État à la fois centralisé et extraordinairement ramifié jusqu'au niveau des unités de production de base ; au sein du parti-État, dans le cadre général fixé par le centre, une relative autonomie des provinces et des grandes municipalités, voire des villes secondaires ; une tradition d'industrialisation rurale, qui trouve son origine dans le Grand Bond en avant, confirmée par les communes populaires ; une méthode de réforme procédant par expérience pilote puis généralisation des expériences convaincantes (cette méthode creuse d'abord les inégalités, puis les réduit) ; une attention multimillénaire du centre au danger d'éclatement du pays ; un respect socialiste de l'ouvrier, de l'usine, de la technique, avec un niveau d'éducation de base initialement beaucoup plus égalitaire qu'en Inde.

figure 100 : PIB par habitant et pauvreté en Chine et en Inde, 1981-2006



En 1978, la Chine, comme l'Inde, a un coefficient de Gini du revenu parmi les plus faibles des pays du Sud : entre 30 et 35 (plus de 60 pour le Brésil ou l'Afrique du Sud). L'inégalité entre villes et campagnes reste cependant très marquée. Quatre cinquièmes de la population active travaillent dans les campagnes. Le salariat industriel en milieu urbain, qui bénéficiait du système socialiste qualifié de « bol de riz en fer » (logement, protection sociale), ne concernait que 22 % de la population active à la veille des réformes.

figure 101 : PIB par habitant et croissance économique annuelle par région en Chine et en Inde, 1978-2004



Bilan des inégalités depuis les réformes de 1978

Les compétitifs ont incontestablement entraîné les protégés, et la croissance très soutenue a permis une spectaculaire réduction du nombre des individus vivant au-dessous du seuil de pauvreté de un dollar par jour. Tous les quintiles de la population ont vu leurs revenus augmenter. Mais entre 1993 et 2004, la croissance annuelle du revenu par habitant est de + 3,4 % pour les 20 % plus pauvres, contre + 7,1 % pour les 20 % plus riches. Les inégalités entre ménages mesurées par le coefficient de Gini de la consommation ont donc fortement augmenté en Chine. Sur la même période, le coefficient a augmenté de 7 points. Il est en 2004 de 47 en Chine continentale, contre 33 à Taiwan et 32 en Corée. Les calculs présentés dans un rapport de la Banque asiatique de développement de 2007, *Inequality in Asia*, indiquent qu'avec la même croissance, le taux de pauvreté absolue serait tombé en dessous de 5 % (au lieu de 10 %) si les inégalités n'avaient pas augmenté.

Inégalités entre villes et campagnes

En Chine, comme au Japon et en Corée, les premières réformes ont concerné la paysannerie. Elles sont relativement égalitaires, au sens où les familles paysannes reçoivent un droit d'usage de la terre localement bien réparti (ce qui laisse subsister d'importantes différences selon la fertilité des régions et la distance aux marchés des

villes). La progression du revenu des paysans qui avait atteint un niveau record durant la première moitié des années 1980 avec 14 % en rythme annuel s'est essoufflée à partir du début des années 1990. Les compétitifs engagés dans l'industrie et les services, qui croissaient de 10 % ou plus depuis les années 1990, n'ont adressé aux protégés ruraux travaillant dans l'agriculture qu'une part décroissante de leurs revenus ; l'agriculture n'a progressé ainsi que de 2 % par an et les revenus ruraux de 3 %.

À la campagne, le poids du nombre est déterminant. La part de paysans a doublé entre 1950 et 1990 pour une surface cultivée qui est restée quasiment stable. Malgré une hausse des rendements depuis 1978, le morcellement des terres a atteint un tel niveau qu'il condamne une grande partie des paysans à des revenus modestes. Sur les 248 millions de ménages ruraux que compte la Chine, 200 millions cultivent des lopins d'une surface moyenne de 0,6 hectare. Sur la planète, seuls les paysans vietnamiens cultivent des surfaces plus petites. Le paysan français cultive une surface moyenne de 35 fois plus importante, le paysan américain 100 fois.

L'exode rural assure l'égalisation des revenus entre villes et campagnes, industrie et agriculture. Pour des raisons politiques et économiques que l'on peut comprendre quand on considère l'extension des bidonvilles en Asie du Sud, il est relativement maîtrisé en Chine, mais creuse incontestablement les inégalités entre grandes villes et monde rural. L'écart avec le revenu des citadins, qui s'était quelque peu réduit durant les années 1980, s'est fortement accru par la suite. Il est aujourd'hui à son plus haut niveau depuis 1949. Un rural gagne 3,2 fois moins en moyenne qu'un citadin (le minimum, atteint en 1985, est à ce jour de 1,8). L'écart s'agrandit pour les paysans des régions de l'intérieur et du grand Ouest qui gagnent près de 10 fois moins que le revenu moyen annuel d'un Shanghaien. Même dans les emplois industriels, à qualification et ancienneté équivalentes, les salaires des grandes villes sont 50 % supérieurs à ceux des villes moyennes de l'intérieur.

Inégalité croissante dans l'accès aux services publics

La part du financement privé des services autrefois publics a très fortement augmenté, creusant les inégalités et déprimant la consommation des ménages. Entre 1978 et 1994, la Chine a organisé par vagues successives la décentralisation de son système fiscal. Les niveaux les plus bas de l'administration gèrent désormais une importante partie des dépenses de santé et d'éducation. Les collectivités les plus riches ont les moyens de redistribuer, mais pas les plus pauvres. Par exemple, les recettes fiscales pour un Shanghaien sont aujourd'hui 15 fois supérieures à celles d'un habitant du Guizhou, ce qui contribue à creuser les inégalités dans l'accès aux biens et services publics. L'illettrisme a progressé de 36 % entre 2000 et 2005 dans les zones rurales, touchant désormais 116 millions de personnes, principalement des enfants de paysans. Près d'un million d'enfants de paysans quittent chaque année le système éducatif en raison du coût trop important de l'éducation.

Le creusement des inégalités au sein des villes

Le creusement des inégalités dans les zones urbaines résulte de deux phénomènes. Malgré le système du *huku* (sorte de passeport intérieur qui interdit en théorie à un Chinois d'une zone rurale d'aller travailler, du moins légalement, dans une grande ville), l'arrivée massive de migrants ruraux, qui restent exclus des systèmes urbains d'éducation, de logement et de protection sociale, et les licenciements massifs – qui ont concerné entre 30 et 50 millions de personnes – réalisés dans le secteur d'État depuis 1994 pour restructurer les firmes publiques ont fragilisé une partie importante de la population urbaine qui appartenait au système « socialiste ». On estime qu'un salarié sur trois du secteur d'État en 1994 a été licencié depuis. Plus des deux tiers auraient retrouvé un emploi, mais dans des conditions plus précaires que celles que procurait l'ancien « bol de riz en fer » de l'entreprise socialiste.

Le développement de l'entrepreneuriat privé et de la corruption a également généré la constitution d'une classe de personnes très riches en l'espace d'une quinzaine d'années. Il est difficile d'en connaître le nombre exact dans un pays où l'évasion fiscale est massive, mais leur progression a été fulgurante depuis 1992, date à laquelle a été recensé le premier millionnaire chinois. Une étude menée par un cabinet de consultants étrangers avance le chiffre de 236 000 millionnaires (en dollars américains) en 2004 avec une progression de l'ordre de 12 % par an. Près de 2 millions de ménages chinois disposent d'une épargne supérieure à 100 000 euros.

Vers des politiques de contrôle des inégalités ?

De même que le parti État déclare se soucier aujourd'hui des problèmes d'environnement, la croissance des inégalités fait l'objet de vifs débats. Avec le soutien de Pékin, des villes du centre comme Wuhan ou Chongqing ont entrepris de combler leur retard sur les villes côtières, qui continuent à croître à un rythme impressionnant.

La politique de la « société harmonieuse », prônée par le Parti communiste chinois depuis 2003 et renforcée lors du récent XVII^e congrès, est une tentative de recentrage de la croissance sur la consommation domestique avec une augmentation du pouvoir d'achat des classes moyennes et des migrants ruraux qui arrivent dans les villes. Elle passe par une réduction des inégalités d'accès aux biens publics, notamment à l'éducation et à la santé, qui permettrait de diminuer le taux d'épargne de précaution des ménages et d'augmenter la consommation. Le citoyen chinois doit aujourd'hui payer de sa poche 61 % des frais médicaux (contre 28 % en Thaïlande, 30 % au Brésil ou 13 % aux États-Unis). La part du financement privé de l'éducation a quant à elle dépassé la barre des 50 % depuis le début des années 2000 (1 % en Norvège).

Les premières mesures destinées à réduire les disparités entre urbains et ruraux ont été prises à partir de 2004. En matière de fiscalité, la taxe sur la production agricole a été progressivement supprimée, et les impôts sur le revenu des paysans diminués. Les effets de ces mesures ont néanmoins été très limités avec des économies d'impôts de l'ordre de 2 % seulement des dépenses de consommation des ruraux, et surtout du fait de l'introduction de nouvelles taxes dans les campagnes. Dans l'éducation, les premières mesures ont concerné l'exemption de frais de scolarité pour les enfants des ménages ruraux les plus pauvres. Elles ont été complétées par l'augmentation des subventions pour les échelons les plus bas de l'administration, justement censés financer ces dépenses mais qui manquent cruellement de ressources. Il est encore trop tôt pour analyser les répercussions de ces mesures. Comme pour les dépenses publiques en matière de santé, le retard à combler est important puisque les dépenses d'éducation ne représentent aujourd'hui que 2,7 % du PNB et sont très largement concentrées dans les villes. Le gouvernement chinois a récemment annoncé de fortes augmentations du budget dans ce domaine, souhaitant atteindre la barre des 4 % en 2010.

L'Inde

L'Inde compte 4 693 communautés recensées par l'Anthropological Survey of India (1996) (sur la base de déclaration « d'appartenance communautaire » lors d'une vaste enquête anthropologique menée de 1991 à 1995, auprès de 25 000 personnes dans plus de 3 500 villages et 1 000 villes). Cela donne une idée de la multiplicité des lignes de clivage et donc des inégalités possibles : entre villes et campagnes, entre communautés ethnolinguistiques, de caste ou d'habitat, entre catégories socioprofessionnelles. Deux tiers de la population vit dans les campagnes. Une moitié de la population rurale tire ses revenus d'activités du secteur primaire. Pour comprendre les trajectoires d'économie politique, il est nécessaire de les identifier à un niveau assez désagrégé.

Les deux premières séquences d'économie politique de l'histoire de l'Inde depuis l'indépendance (de 1947 à 1971 puis de 1971 à 1984) correspondent à une économie fermée qui réduit lentement les inégalités internes et une troisième (de 1985 à nos jours) engage progressivement le pays dans des dynamiques d'inégalité de globalisation.

Les inégalités sur trois séquences d'économie politique

De 1947 à 1971, un régime d'économie mixte fondé sur les outils d'un développement classique se déploie autour de la « coalition des classes propriétaires » (capital, féodalité, intelligentsia urbaine de haute caste), selon l'expression de l'économiste indien Pranab Bardhan. Avec une population à 85 % rurale

en 1947 mais une économie moderne concentrée dans quelques grandes villes, les transferts financiers publics vont des villes vers les campagnes. Cela amorce une tendance à la réduction des inégalités économiques au niveau national. Le développement rural étend la portée géographique du développement industriel, qui sous les Britanniques avait été limité à quelques villes (Bombay, Calcutta, Ahmedabad). De nombreuses inégalités diminuent, celles entre les États, entre les villes et les campagnes et, dans une certaine mesure, celles existant entre les milliers de communautés recensées. *A minima*, on observe une stabilité du niveau d'inégalités à deux exceptions près : les communautés autochtones résidant sur les lieux de grands projets de développement (barrages) et les inégalités existant entre hindous et musulmans. En 1947, les musulmans les plus aisés ont quitté en masse l'Inde pour le Pakistan. La communauté musulmane s'est retrouvée subitement orpheline de ses élites et a été marginalisée dans le système « congressiste » des classes propriétaires.

Aux élections de 1967 et pour la première fois dans l'histoire du pays, le parti du Congrès perd le pouvoir dans plusieurs grands États fédérés. Cette crise permet à Indira Gandhi d'asseoir sa mainmise sur le parti (au prix d'un schisme interne). Elle se « débarrasse » des « barons » qui tenaient leur poids politique du contrôle qu'ils avaient sur des « réservoirs de votes » au sein des communautés locales (souvent des castes, parfois autour de liens de nature féodale) et servaient de relais entre l'État central et la population. En 1971, Indira Gandhi conduira le parti du Congrès à la victoire, mais sur la base d'une économie politique profondément renouvelée. L'Inde quitte la phase « d'économie mixte » en pratique intermédiée par des leaders communautaires pour entrer dans une phase de « socialisme mixte », intermédiée cette fois par de nouveaux relais, les fonctionnaires et les représentants de « classe ». Entre 1971 et 1984, les relais politiques se déplacent au sein de la société. Le modèle général de développement fondé sur l'accumulation de capital physique reste le modèle central, mais avec l'intervention d'une nouvelle forme de capital social : les liens communautaires eux-mêmes hiérarchisés par des éléments de classe sociale et un appui plus fort sur les structures bureaucratiques des États fédérés qui deviennent des acteurs importants de la négociation. La dynamique globale des inégalités est toujours à la baisse mais deux phénomènes apparaissent avec les nouveaux équilibres sociaux :

- l'émergence des villes moyennes, relais de l'administration développementaliste ; ce que Gilbert Etienne nomme des « processus globaux de développement rural », c'est-à-dire les débuts de mécanisation agricole créant des activités pour des petits ateliers locaux qui, eux-mêmes, génèrent un pouvoir d'achat local de biens manufacturés de base ;
- et surtout, l'obtention de prébendes de l'État par les anciennes classes défavorisées, *via* des programmes spécifiques de développement des communautés

dités « tribales » (ou « aborigènes » hors du système des castes), intouchables ou *dalits*, et la mise en place de programmes et d'administrations spécifiques en faveur des habitants de certains bidonvilles. Partiellement inefficaces à résorber les problèmes, ces programmes favoriseront toutefois une transformation sociale grâce à des flux de redistribution et contribueront à une extension de l'accès aux services dits essentiels (eau courante, électricité et, dans une moindre mesure, assainissement). Ils seront complétés par des programmes de discrimination positive (quotas réservés aux ex-intouchables dans l'université, la fonction publique et les assemblées élues) qui contribueront largement à transformer le visage de la démocratie indienne.

Une évolution vient contraster ce qui, sur cette période, est sans doute une réduction générale des inégalités, ce sont les résultats de la révolution verte qui tire certaines régions hors de la pauvreté en fonction de la dotation initiale en capital.

À partir de 1985, une « libéralisation » s'instaure et l'économie politique se recentre sur l'industrie et partiellement sur la société civile dont les pratiques s'émancipent de l'ancienne référence obligée à l'État, dans un mouvement de modernisation sociale. Nationalisme, libéralisme, retour économique de l'urbain vont de pair. Il devient pertinent de considérer, avec précaution, les catégories de « compétitifs » et « protégés » pour expliquer les réalités sociales en Inde.

Globalisation, « compétitifs » et pauvreté

Les effets de la globalisation et des dynamiques compétitifs-protégés sont très nets dans ce pays. Sur la période 1993-2004, 70 millions d'emploi sont créés dans le secteur formel, dont 13,4 dans la manufacture et 28,8 dans les services. Ce secteur des services qui tire le marché de l'emploi se compose en partie de compétitifs orientés vers les exportations et induit le développement de secteurs protégés liés (services de construction, hôtellerie, autres services à la personne etc.). Sur l'ensemble de la création d'emplois formels, 42 % concernent des employés avec un niveau moyen d'éducation (secondaire non achevé), contre un total de 26,9 % pour le secondaire supérieur et le supérieur ; dans le secteur des services, les chiffres sont respectivement de 28,1 % et 40,5 %. Ce dernier secteur accroît ainsi par sa demande les inégalités de revenu entre travailleurs qualifiés et non qualifiés.

Le ratio des revenus des 20 % les plus riches sur les 20 % les plus pauvres passe, durant la même période, de 4,85 à 5,22, soit un accroissement annuel d'un écart de 1,18 % (à comparer au 3,7 % du même indicateur sur cette période en Chine). Le revenu des 0,1 % les plus riches est passé de 1,2 % du revenu national pour l'année fiscale 1982-1983 (plus bas historique) à 4,2 % en 1997-1998, celui de la part des 0,01 % les plus riches de 0,3 % à 1,8 % du revenu national sur la même période. Dès 2006, l'Inde dépasse le Japon en nombre de milliardaires en dollars (36 contre 24).

Le pays est passé, de 1993 à 2004, d'un coefficient de Gini de 32,9 à 36,2. Le coefficient est plus fort en milieu urbain (37,6) qu'en milieu rural (30,5). L'impact de cet accroissement des inégalités se traduit, comme en Chine, par une réduction plus faible du taux de pauvreté absolue (moins d'un dollar par jour) que celle qu'il aurait été possible d'atteindre si la croissance constatée avait été répartie selon les distributions de revenus constatées en début de période. Le taux de pauvreté absolue serait aujourd'hui de 31 %, au lieu d'un chiffre réel constaté de 34 %.

Des États fédérés aux métropoles

Le coefficient de Gini inter-États passe d'un peu plus de 15 en 1980 à près de 23 dès 1996, du fait de la concentration des investissements dans quelques grands États, et de la pauvreté dans six États. Le Bihar, l'Uttar Pradesh, le Madhya Pradesh, le Rajasthan, États de forte croissance démographique et de pauvreté endémique, se retrouvent sans surprise parmi ces six États. Mais il est plus étonnant d'y retrouver le Bengale-Occidental qui a connu une réforme agraire importante sous son régime communiste et commence aujourd'hui à attirer les investisseurs, et plus étonnant encore, l'État du Maharashtra qui a longtemps été le premier en termes de destination des IDE comme de l'investissement industriel national et figure toujours aujourd'hui dans le peloton de tête. Une représentation par districts (l'équivalent de nos préfectures) donnerait une image très contrastée entre la partie ouest du Maharashtra très riche et un Nord-Est très pauvre et enclavé, ou encore les districts de l'Est de cet État assez développé mais en proie à une crise économique et sociale sans précédent dans l'agriculture (le monde rural indien vit une crise inédite dans l'histoire humaine, avec maintenant 100 000 suicides de paysans en dix ans).

Cette « coupure » de l'Inde recouvre une réalité géographique très tranchée entre, d'une part, le Nord et l'Est du pays (Pendjab, Haryana et Delhi exclus) et, d'autre part, l'Ouest et le Sud. Le premier groupe d'États est dans une dynamique d'accroissement démographique qui certes se ralentit mais demeure très forte. L'alphabetisation y reste très faible, surtout parmi les femmes. Le taux de fécondité y demeure très élevé (en général supérieur à 3,5 et souvent proche, voire au-delà, de 5) contrairement au Sud (dans la majorité des districts, il est inférieur à 3, et souvent à 2). Corollaire de cela, la capacité à enclencher un développement économique qui « absorbe » la transition démographique est très inégalement partagée. Cette capacité est bien mesurée par le « ratio de dépendance » (nombre d'inactifs-enfants ou personnes âgées-par actif), avec des variations du simple au double. Un État comme le Bihar, déjà le plus densément peuplé d'Inde, conserve un ratio de dépendance de 0,95, caractéristique du sous-développement, à comparer aux États tels que le Kerala ou le Tamil Nadu dont le ratio s'établit à 0,56, soit un niveau proche de celui des pays développés. La pauvreté absolue ne pourra pas décliner dans le Nord par les seuls effets de la globalisation, mais nécessite de profondes

politiques publiques d'aménagement du territoire, d'éducation et de redistribution. L'échelon pertinent des activités compétitives devient la métropole, voire la métropole industrielle. Le nombre de ces dernières est passé en soixante ans de trois à quelques dizaines (le recensement de 2001 comptabilisait trente-cinq villes de plus d'un million d'habitants).

En résumé, des compétitifs émergent dans les technologies de l'information et la grande industrie ; ils ont un effet d'entraînement dans les districts industriels localisés bien connus mais aussi dans des conurbations (les villes de Bombay, Thane, New Bombay, Pune, Nasik par exemple) ou des « corridors industriels » (Bangalore-Mysore ou Bangalore-Chennai par exemple). Ces « compétitifs » se retrouvent être largement employés par les grandes entreprises nomades indiennes en phase de multinationalisation très rapide (voir, dans ce même volume, l'article de Joël Ruet et Jean-François Huchet). Mais, par rapport à la Chine, la part d'emplois tout ou partie qualifiés est plus importante et les effets d'entraînement sont moins importants, en termes de nombre d'actifs concernés comme de portée géographique.

Fragmentation communautaire, « protégés » et pauvreté dans le secteur informel

L'impact économique de la fragmentation sociale par castes et communautés religieuses est un autre élément d'inégalité, propre à l'Inde. Depuis l'indépendance, le statut d'un certain nombre de castes inférieures s'est amélioré, notamment grâce aux mesures de discrimination positive. Les musulmans sont quant à eux en perte de vitesse : leur situation est maintenant comparable à celle des *schedule cast* (SC), ou ex-intouchables, et *schedule tribes* (ST), ou aborigènes, qui bénéficient de politiques de discrimination positive dans les emplois publics. Les musulmans ne peuvent bénéficier de cette politique, alors que leur situation économique et sociale est la conséquence de discriminations. 92 % des musulmans (la communauté rassemble 130 millions de personnes) travaillent dans l'économie informelle, secteur qui concentre 79 % des emplois ou activités, et sont donc socialement très fragilisés.

Les employés de la petite industrie (*small scale sector*), secteur longtemps bénéficiaire de politiques gandhiennes socialistes de protection contre la concurrence non seulement externe mais aussi venue des grandes entreprises, se retrouvent aujourd'hui exposés à la concurrence internationale, chinoise en premier lieu. L'ouverture de l'Inde à la globalisation est, pour ce pays, moins univoque que dans le cas de la Chine et bientôt du Viêtnam. Elle nécessite en tout cas d'importants investissements dans le tissu industriel des petites entreprises sédentaires, et des débuts de délocalisation de second rang (délocalisation de l'informatique indienne de faible valeur ajoutée vers le Viêtnam par exemple) voient le jour.

Les protégés se retrouvent en grand nombre dans des campagnes partiellement désenclavées. Cependant, le développement des infrastructures routières

et des marchés agricoles indiens sur Internet (e-chaupal) les met davantage en concurrence les uns avec les autres, alors que leur productivité relative reste faible (l'investissement public agricole a atteint son plus bas niveau entre 1997 et 2007 avec les 9^e et 10^e plans quinquennaux). Cette situation est aujourd'hui d'autant plus prise au sérieux que les activités agricoles concernent directement 200 millions d'Indiens (environ 40 millions de ménages), que 70 % de la population vit dans les campagnes (de l'économie agricole dépend la possibilité de l'industrie rurale), que la contribution du secteur à la croissance nationale peut être très largement améliorée, et surtout qu'aujourd'hui, 170 des 602 districts de l'Inde sont affectés par des mouvements de guérilla naxaliste d'inspiration maoïste (55 de ces districts reçoivent maintenant une aide spéciale au développement). Enfin, en Inde (comme en Afrique), il existe un lien fort entre les enjeux de suppression de la pauvreté absolue et ceux de maintien du capital naturel. Les populations tribales, très affectées par la pauvreté, mais aussi de nombreux paysans pauvres vivent dans des zones forestières qui se dégradent très vite. L'accès, par exemple, à des énergies plus modernes permettrait de diminuer la pression sur ces zones qui constituent souvent les réserves mondiales de la biodiversité.

Il est difficile de conclure quant à l'avenir de la politique publique en Inde, mais ce qui est certain c'est que Delhi commence à être convaincu que capital physique, humain et naturel ne sont pas parfaitement substituables l'un à l'autre, et que le rattrapage du pays passe par leur développement équilibré. Le gouvernement précédent l'avait appris à ses frais lors des élections générales de 2004. Le gouvernement actuel redoute de se faire rattraper par cette réalité lors du prochain scrutin national qui aura lieu au plus tard en 2009.

L'enjeu réel : réduire les inégalités

Sur un substrat géographique, sociétal et humain légué par trois décennies de socialismes, la création de richesses en Inde et en Chine, puissamment stimulée par les grands nomades en voie de globalisation, firmes indiennes et chinoises comprises, s'est accompagnée d'une forte croissance des inégalités sociales et géographiques. La dynamique de concentration de la richesse nouvelle l'emporte pour l'instant largement sur celle de sa diffusion. Dans les deux cas, les États ne se sont pas encore fortement engagés dans des politiques correctives de ces inégalités, même s'ils semblent s'en soucier de manière croissante et ont déjà mis en œuvre quelques mesures allant dans le sens de la réduction de la pauvreté absolue.

Car laisser s'accroître les inégalités ou au contraire les réduire par de vigoureuses politiques publiques est bien l'un des dilemmes stratégiques fondamentaux du rattrapage auquel sont confrontés les pays émergents. En effet, la compétitivité actuelle de leurs compétitifs dépend en partie de la pauvreté des protégés.

C'est grâce à elle qu'un ingénieur indien, détenteur d'un doctorat de Stanford, peut vivre en vérité beaucoup mieux à Bangalore qu'à Berkeley, avec un salaire trois fois moindre au taux de change courant. Sous cet aspect, l'accroissement des inégalités entre compétitifs et protégés d'un territoire avantage les compétitifs, au sens où cela améliore leur compétitivité relative. Mais il est vrai aussi qu'une croissance plus autocentrée, une sorte de « fordisme asiatique », non pas bien sûr à destination de tout le peuple, mais cherchant à amplifier l'émergence d'une classe moyenne, pourrait *in fine* bénéficier tout autant, voire plus, aux compétitifs, en réduisant les écarts avec les protégés à qui s'adresserait une bonne part de la demande de cette classe moyenne ascendante.

La population et le poids économique déjà atteint par la Chine et l'Inde font que ce choix stratégique aurait d'importantes conséquences au sein même des pays aujourd'hui les plus riches. Il est en effet incontestable que l'avantage actuel des compétitifs indiens et chinois – largement fondé sur la pauvreté, semble-t-il durable, de leurs protégés – fait des ravages parmi les compétitifs des pays riches qui ne parviennent pas tous à élever assez vite leur niveau de compétences et d'innovation pour demeurer dans la course et se trouvent donc rejetés en masse parmi les protégés. Ceux-ci sont ainsi toujours plus nombreux à chercher à satisfaire la demande que leur adressent leurs compétitifs « résistants », une demande qui elle n'a pas de raison d'augmenter. Il en résulte pareillement un accroissement des inégalités, empiriquement constatable dans la plupart des pays riches. Pour certains, l'horizon de ce processus n'est autre que le laminage des classes moyennes. On voit donc qu'il existe un intérêt objectif de long terme entre les classes moyennes des pays riches et celles qui naissent dans les pays émergents. Classes moyennes de tous les pays...

Pour en savoir plus

Asian Development Bank, *Inequality in Asia*, Manille, 2007.

Banque mondiale, *World Development Indicators*, Washington (D. C.), Banque mondiale, 2007.

CHAUDHURI (Shubham) et RAVALLION (Martin), *Partially Awakened Giants : Uneven Growth in China and India*, Working Paper, Washington (D. C.), Banque mondiale, 2007.

GIRAUD (Pierre-Noël), *L'Inégalité du monde*, Paris, Gallimard, 1996.

LARDY (Nicholas), « China : Towards a Consumption-Driven Growth Path », *Policy Brief*, Washington (D. C.), Institute for International Economics, octobre 2006.

ROTMAN (Andy), *Harmonious Society, China's Economic & Political Future*, Special Report, CLSA Report, mai 2007.